SYNTHÈSE

RÔLE DES TRANSITIONS PRO

GÈRE LE CPF
de transition professionnelle

REMBOURSE À L'EMPLOYEUR
la rémunération et les charges

AVANCE À L'EMPLOYEUR,
à sa demande, la rémunération et les charges dans les entreprises de moins de 50 salariés

CONTRÔLE
- le caractère réel et sérieux d'un projet de reconversion professionnelle ou de création/reprise d'entreprise aux fins d'une démission indemnisée par l'assurance chômage

VALIDE ET PREND EN CHARGE
- les projets de transition professionnelle et les projets de reconversion professionnelle des salariés exposés à des risques professionnels